

**République Française**  
**Allocution de Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE**  
**Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires**  
**étrangères**

**A l'occasion de la 43ème session de**  
**l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie**

**Luxembourg – 11 juillet 2017**

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la  
Francophonie, Cher Aubin Minaku,

Madame la Secrétaire générale parlementaire de l'APF, Chère  
Michèle André,

Monsieur le Premier Vice-Président de l'APF, Président de  
l'Assemblée nationale du Québec, Cher Jacques Chagnon,

Monsieur le Président de la Chambre des députés du  
Luxembourg,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de la  
République de Côte d'Ivoire, cher Guillaume Soro,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Assemblées  
parlementaires,

Mesdames et Messieurs les parlementaires et cher Jacques  
Legendre,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs, chers amis francophones,

Quelle richesse humaine réunie dans cette salle !

Je suis très honoré de m'exprimer aujourd'hui devant le  
parlement des parlements francophones, réuni ici pour sa 43<sup>ème</sup>  
session et de répondre ainsi à l'invitation que vous avez bien  
voulu m'adresser à l'occasion de votre 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Très tôt cette flamme de la Francophonie m'a été transmise  
par des pionniers comme Philippe Rossillon, et par un  
programme comme le Comité d'action politique franco-  
québécois (Bravo aux jeunes parlementaires francophones et

au PFJ !), au Sénat, également, sous la houlette de notre ami Jacques Legendre, mais aussi à vos côtés au sein de la section française de l'APF.

Que d'échanges passionnants et de liens aussi, autant de ponts entre nos deux pays et continents !

Votre honorable assemblée, qualifiée à juste titre de « *vigie de la démocratie* » par la Secrétaire générale de la Francophonie, a montré le chemin d'une Francophonie parlementaire, politique et solidaire exemplaire.

Je n'oublie pas non plus que l'AIPLF, créée ici même à Luxembourg en 1967, avait alors proposé avec succès, parmi ses premières résolutions à l'adresse des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'espace francophone, de créer une agence intergouvernementale francophone, ce qui fut fait le 20 mars 1970 à Niamey (Niger) avec la création de l'ACCT devenue

aujourd'hui l'OIF. Les institutions de la Francophonie savent ce qu'elles doivent à l'APF.

Afin de témoigner mon attachement à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, quelques jours seulement après ma prise de fonction comme Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, je me réjouis de me retrouver ici parmi vous.

M'exprimer directement aujourd'hui devant vous, pour la première fois, est pour moi l'occasion de vous rencontrer, de vous retrouver pour certaines et certains d'entre vous, mais aussi et surtout, en même temps, d'évoquer les grands axes de la politique francophone française telle que le Président de la République entend la définir et lui donner un nouvel et nécessaire élan.

Je suis ainsi venu vous dire ma confiance, celle du Gouvernement français et du ministre Jean-Yves Le Drian,

dans l'avenir de la Francophonie à laquelle la France souhaite continuer à prendre une part des plus actives.

Le 17 mars dernier, dans un discours remarqué à Reims, après s'être rendu à Villers-Cotterêts pour un double hommage à Alexandre Dumas et à l'ordonnance de 1539, Emmanuel Macron a souligné la singularité de la langue française qui nous unit. Je le cite : *« C'est cette langue qui n'a jamais été une parce qu'elle n'a jamais été figée, mais qui a toujours été en même temps une, comme un fleuve nourri de tant d'affluents. Et c'est dans ce mouvement constant, généreux et fort, qu'elle a réconcilié tant d'identités, tant d'imaginaires. Imaginez un instant, mes amis : nous sommes sans doute la seule langue au monde à avoir su réconcilier tous les continents. Tant d'identités disparates, de l'Afrique noire au continent amérindien jusqu'aux confins de l'Asie et au Pacifique. A avoir respecté chaque imaginaire qui était porté. »*

Le 3 mai dernier, le Président de la République s'est engagé dans un courrier adressé aux associations francophones pour une politique francophone volontariste.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République « *souhaite que la Francophonie soit mieux connue et plus mise en valeur en France et que la mobilité étudiante au sein de l'espace francophone soit renforcée* ». Les mobilités, c'est l'essentiel. En ce sens, l'espace francophone est le carrefour des routes de la liberté et de la responsabilité, et de l'espoir pour nos jeunes. Il souhaite également veiller à l'usage du français dans le secteur de la recherche ainsi que dans les organisations internationales et « *développer la francophonie économique et solidaire* ». A cet égard, chacun peut se réjouir de l'accord de partenariat que votre Assemblée a signé hier avec le Forum Francophone des Affaires. L'Economie n'est pas un gros mot - il ne s'agit pas de faire une génuflexion – mais c'est un outil de libération individuelle et collective.

En outre, d'autres mesures seront prises afin de renforcer, dans des actes concrets, l'attachement de la France à la promotion de la Francophonie.

*« Je pense en particulier à la création, au sein des Ambassades de France, d'un conseil de la langue française présidé par l'Ambassadeur, à l'encouragement des entreprises françaises à l'international à promouvoir notre langue, à la promotion des publications scientifiques francophones et à l'inscription de la promotion du français dans la valorisation de la diversité linguistique. Il est en effet crucial de multiplier, avec nos partenaires européens, les plaidoyers pour l'apprentissage de plusieurs langues étrangères, de favoriser partout dans le monde la complémentarité du français avec l'anglais et les autres langues et, en Afrique, de travailler sur la complémentarité entre le français et les langues nationales. Nous devons également veiller à renforcer le paysage médiatique audiovisuel francophone à l'international en*

*visant des publics plus larges et en renforçant la présence francophone en ligne avec des contenus numériques, culturels, scientifiques, éducatifs de qualité ».*

Notre langue commune, partagée sur les cinq continents - certes de manière inégale - est à la base de la construction francophone, comme l'ont souhaité ses pères fondateurs africains, au premier rang desquels, l'immense Léopold Sedar Senghor. Pour rendre hommage à cet immense éclaireur de la Francophonie, le Président Macron a donc annoncé que le nom de Senghor serait inscrit au Panthéon de la République française. A cet égard, je souhaite que l'on n'attende pas la commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Senghor en décembre 2021. Le vendredi 20 mars 2020, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du traité de Niamey, créant la Francophonie institutionnelle moderne, pourrait être une date emblématique et symbolique.



La langue française est notre bien commun. Elle forme le socle fondateur de notre espace partagé qui est reconnu par la Constitution de la République Française dans son titre XIV portant sur la Francophonie.

Mais la Francophonie, Mesdames et Messieurs, vous le savez mieux que quiconque, va bien au-delà de la simple langue française. Elle est un point de vue sur le monde. La Francophonie c'est la consécration de « tous différents, tous égaux ».

En effet, notre langue commune véhicule un véritable corpus de valeurs. Je pense en particulier à la démocratie, au respect des droits humains, à la tolérance, à la diversité culturelle et linguistique, à la protection de notre planète, à la fraternité et à la solidarité.

Dans ces combats, la France sait pouvoir compter sur la mobilisation de la Francophonie. Chacun sait d'ailleurs ici, ce

que la réussite de l'Accord de Paris doit à la mobilisation de notre espace francophone.

Et puis, comme l'a souligné le Président Macron, c'est « *parce que je crois à la langue française, à la culture, que nous porterons cette même vocation en Europe. Défendre le français, ça n'est pas ne pas reconnaître les autres langues. N'oublions jamais le petit regret de Monnet : "si je devais recommencer, j'aurais recommencé par la culture". Alors nous, nous rebâtirons par la culture le projet européen. Par la coopération culturelle, par l'enseignement des langues, par la reconnaissance des langues multiples. Parler l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou le portugais, ça n'est pas ne pas aimer le français. C'est, au contraire, lui donner sa juste place* ». Le magnifique exemple luxembourgeois avec son trilinguisme est un exemple, souligné par Mars Di Bartoloméo et mon ami Xavier Bettel.

Alors aujourd'hui, l'utilisation des langues dans les institutions européennes doit être à la fois pragmatique mais aussi intégrer les conséquences des nouveaux équilibres linguistiques liés au choix des britanniques de sortir de l'Union Européenne.

Le Brexit ne peut être neutre non plus en termes de langues. Il doit aussi conduire à une revalorisation substantielle de la langue française dans les instances européennes. Désormais, il n'y a plus de raison pour que la langue française ne retrouve pas sa juste place au sein de ces instances. La France y veillera.

Mesdames et Messieurs, vous le savez bien, la Francophonie est aussi politique. L'APF est un espace de dialogue et même lorsque celui-ci est difficile ailleurs, il est possible ici.

A cet égard, les travaux que votre Assemblée a menés ces dernières années ont été d'une qualité remarquable. Je pense

notamment à votre forte implication dans l'application du processus de Bamako mais également à votre analyse des situations politiques dans l'espace francophone ou à votre juste combat pour l'enregistrement universel des naissances afin de mettre fin à cette défaillance de l'humanité que constituent « les enfants sans identité ».

Je le dis avec clarté : La France mènera une politique assumée en matière de Francophonie, une politique offensive de soutien à l'apprentissage de la langue française.

A cet égard, je tiens à rendre hommage aux enseignants de français qui par leur talent et leur dévouement, partout dans nos pays, sont des acteurs essentiels du développement de la francophonie, j'ose même dire « les hussards de la francophonie », dans le monde.

Dans la nouvelle mondialisation, la Francophonie en marche est attendue. Soyez convaincus que la France s'engagera avec

vous dans cette vision d'avenir. Et je m'y impliquerai avec ardeur et enthousiasme.

Et si vous me faites l'honneur de me convier à votre 44<sup>ème</sup> session annuelle en juillet 2018 à Québec, ce sera l'occasion d'un premier point d'étape.

D'ores et déjà, je m'engage à ce que la subvention annuelle que le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères accorde à l'APF soit maintenue.

Parce que le projet pour lequel les Françaises et les Français viennent de voter, c'est un projet progressiste, c'est un projet européen, c'est un projet patriotique et en même temps un projet francophone ouvert sur le monde ;

Parce que les francophones se nourrissent de racines communes pour mieux se projeter dans l'avenir !

Je vous souhaite de fructueux travaux et vous remercie de  
votre attention.

Joyeux anniversaire à l'APF et Vive la Francophonie !

---